

20				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0550.753.726	P.	U.	D.	M 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **ENERGIRIS**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Boulevard Saint-Michel**

N°: **75**

Code postal: **1040**

Commune: **Etterbeek**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise

0550.753.726

DATE **12/05/2015** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS**²

approuvés par l'assemblée générale du

23/05/2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2018

au **31/12/2018**

Exercice précédent du

01/01/2017

au **31/12/2017**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~³ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **11**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1.1, 6.1.2, 6.2, 6.3, 6.4, 6.6, 7.2, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)
Thibaut GEORGIN
Président

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

GEORGIN Thibaut-Guy

Rue Franz Merjay 123, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : - 31/05/2022

LEBBE Yves-Marie

Brabantsebaan 396, 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : - 31/05/2022

Daoud Ismaël

Avenue Everard 21, 1190 Forest, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15/04/2014- 31/05/2018

Bollendorf Esther

Rue Albert de Latour 13, 1030 Schaerbeek, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 14/04/2014- 31/05/2018

LAMBERT Regis - Gaston

Rue de la Démocratie 84, boîte 4, 1070 Anderlecht, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/04/2016- 30/04/2020

PEETERS Anne

Kerkplein 1, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 23/05/2017- 23/05/2021

VAN DE MOOSDYK Cécile

Avenue du Cor de chasse 86, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/04/2016- 30/04/2020

de CROMBRUGGHE Quentin

Val du Prince 28, 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 31/05/2022

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	788	1.576
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	138.200	131.900
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	138.200	131.900
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	1.466.870	1.077.594
Créances à plus d'un an		29	984.166	794.847
Créances commerciales		290	984.166	794.847
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	133.827	83.439
Créances commerciales		40	115.294	80.939
Autres créances		41	18.533	2.500
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	331.541	179.799
Comptes de régularisation		490/1	17.336	19.509
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.605.858	1.211.070

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent	
	DETTES	17/49	321.309	94.259
	Dettes à plus d'un an	17		
	Dettes financières	170/4		
	Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....	172/3		
	Autres emprunts	174/0		
	Dettes commerciales	175		
	Acomptes reçus sur commandes	176		
	Autres dettes	178/9		
	Dettes à un an au plus	42/48	311.935	94.251
	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
	Dettes financières	43		
	Etablissements de crédit	430/8		
	Autres emprunts	439		
	Dettes commerciales	44	51.646	20.569
	Fournisseurs	440/4	51.646	20.569
	Effets à payer	441		
	Acomptes reçus sur commandes	46	220.008	
	Dettes fiscales, salariales et sociales	45	4.220	54.276
	Impôts	450/3	4.220	54.276
	Rémunérations et charges sociales	454/9		
	Autres dettes	47/48	36.061	19.406
	Comptes de régularisation	492/3	9.374	8
	TOTAL DU PASSIF	10/49	1.605.858	1.211.070

COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation			
Marge brute d'exploitation(+)/(-)	9900	-33.635	58.104
Dont: produits d'exploitation non récurrents	76A		
Chiffre d'affaires*	70		
Approvisionnement, marchandises, services et biens divers*	60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	788	788
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)	9901	<u>-34.423</u>	<u>57.316</u>
Produits financiers	75/76B	70.398	72.438
Produits financiers récurrents	75	70.398	33.398
Dont: subsides en capital et en intérêts	753		
Produits financiers non récurrents	76B		39.040
Charges financières	65/66B	98	93
Charges financières récurrentes	65	98	93
Charges financières non récurrentes	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)	9903	<u>35.877</u>	<u>129.661</u>
Prélèvements sur les impôts différés	780		
Transfert aux impôts différés	680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	67/77	7.111	25.109
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)	9904	<u>28.766</u>	<u>104.552</u>
Prélèvements sur les réserves immunisées	789		
Transfert aux réserves immunisées	689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	9905	<u>28.766</u>	<u>104.552</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	112.085	109.167
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	28.766	104.552
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	83.319	4.615
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.438	6.500
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	1.438	6.500
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	75.118	83.319
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	35.529	19.348
Rémunération du capital	694	35.529	19.348
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxx	131.900
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	6.300	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	8385		
Autres mutations	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	138.200	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	<u>138.200</u>	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation:

1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les normes comptables.

2. Frais d'établissement (frais relatifs à la constitution d'ENERGIRIS, frais relatifs à la modification statutaires pour se conformer aux exigences de l'agrément CNC, frais relatif à la relecture juridique des statuts et frais relatifs à la création du site internet) font l'objet d'amortissements appropriés de 5 tranches de 20% par an pendant 5 ans dont la première tranche de 20% est prise en charge lors de la première clôture comptable.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

4. Amortissements

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument comme suit :

Immobilisations incorporelles

dépenses de développement : 5 ans

autres : 5 ans

Immobilisations corporelles

matériel et outillage : 15 ans

matériel de bureau : 5 à 10 ans

matériel informatique : 3 à 5 ans

meublement de bureau : 5 à 10 ans

autres max. : 20 ans

4. Immobilisations financières

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition

- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale

- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale

5. Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

La partie d'une créance échéant à moins de 1 an est comptabilisée en créances à un an au plus.

6. Valeurs disponibles

La trésorerie est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie (comptes bancaires).

7. Dettes

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

8. Provisions

Les provisions sont constituées lorsqu'un client ayant obtenu un prêt subordonné d'Energiris montre des signes évidents de difficultés financières pouvant mener à la faillite de ce client, et pour autant qu'Energiris n'est pas en mesure d'activer la clause d'exigibilité immédiate du remboursement du solde restant dû du prêt en question.

Les provisions sont également constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé

- il est probable qu'elle engendrera des charges et des flux de trésorerie

- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

9. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation ont été évalués sur base des deux règles suivantes :

Charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue ont été évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant ;

Charges à imputer : les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;

Produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la comptabilisation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant ont été évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice ;

Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice suivant et qui ont été encaissés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-)
WATT MATTERS SPRL Rue de Londres 17 1050 Ixelles Belgique 0641.919.571	PARTS	687	26,11	0,00	31/12/2018	EUR	515,197	2.055
EASYENERGY SPRL Rue Royale 35 1000 Bruxelles 1 Belgique 0651.963.229	PARTS	180	90,00	0,00	31/12/2018	EUR	1,718	-2.773
BLUE TREE SPRL Avenue de Tervueren 412 , boîte 7 1150 Bruxelles 15 Belgique 0552.647.206	PARTS	20	10,00	0,00	30/09/2018	EUR	23,122	19.581
OPTIWATT SCRL Rue du Cerf 200 1332 Genval Belgique 0534.730.217	PARTS	4	1,00	0,00	31/12/2017	EUR	114.950	-11.357
COOPEM SCRL Grand-Place 1 7700 Mouscron Belgique 0675.520.767	PARTS	12	15,00	0,00	31/12/2017	EUR	0	0
EASYPV SCRL Avenue de Tervueren 412 , boîte 7 1150 Woluwé-Saint-Pierre Belgique 0677.570.734	PARTS	62	33,33	0,00	31/12/2018	EUR	0	0